

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 05-mai-2009

Date de révision 24-déc.-2021

Numéro de révision 6

1. Identification

Nom du produit Acide acétique

Cat No.: AC148930000; AC148930010; AC148930025; AC148930100

No. CAS

**Synonymes** Ethanoic acid; Glacial acetic acid; Methanecarboxylic acid

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

**Fabricant** Importateur / Distributeur

Acros Organics Fisher Scientific Company Fisher Scientific One Reagent Lane One Reagent Lane 112 Colonnade Road. Fair Lawn, NJ 07410 Fair Lawn, NJ 07410 Ottawa, ON K2E 7L6, Tel: (201) 796-7100

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence For information **US** call: 001-800-ACROS-01 / Europe call: +32 14 57 52 11

Emergency Number US:001-201-796-7100 / Europe: +32 14 57 52 99 CHEMTREC Tel. No. US: 001-800-424-9300 / Europe: 001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Catégorie 3 Liquides inflammables Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1 A Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Liquide et vapeurs inflammables

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires





## Conseils de prudence

#### Prévention

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

#### Intervention

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

#### Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

#### Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

# 3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Acide acétique	64-19-7	>95

# 4. Premiers soins

Conseils généraux Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale

immédiate est requise.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Une consultation médicale immédiate est requise.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer et laver

les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Appeler

immédiatement un médecin.

**Inhalation** Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Retirer la victime de la

zone d'exposition, la faire s'allonger. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un

masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié.

Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la

bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus

importants

Notes au médecin

Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition. L'ingestion cause une enflure grave, une grave lésion aux tissus délicats et un danger de perforation: Les

symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges, de la

fatigue, des nausées et des vomissements

Traiter en fonction des symptômes

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Produit chimique, Sable sec, Mousse antialcool.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair 40 °C / 104 °F

**Méthode -** Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation 427 °C / 800.6 °F

Limites d'explosivité

Supérieures 19.9 vol % Inférieure 4.0 vol %

Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

#### Dangers spécifiques du produit

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses.

#### Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

## Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

**NFPA** 

SantéInflammabilitéInstabilitéDangers physiques320N/A

# 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate.

Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre

le vent par rapport aux, déversements/fuites.

**Précautions environnementales** Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

Méthodes de confinement et de

nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination.

## 7. Manutention et stockage

Manutention Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter de l'équipement de

protection individuelle/du visage. Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, demander immédiatement une assistance médicale.

Entreposage.

Lieu pour matière corrosive. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Matières incompatibles. Agents oxydants forts. Bases fortes. Métaux.

# 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

# Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
		nnique					
Acide acétique	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm	(Vacated) TWA:	IDLH: 50 ppm
	TWA: 25 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 15 ppm	STEL: 15 ppm	TWA: 25 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 15 ppm	10 ppm	TWA: 10 ppm
	STEL: 15 ppm			STEL: 15 ppm		(Vacated) TWA:	TWA: 25 mg/m <sup>3</sup>
	STEL: 37 mg/m <sup>3</sup>			STEL: 37 mg/m <sup>3</sup>		25 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 15 ppm
						TWA: 10 ppm	STEL: 37 mg/m <sup>3</sup>
						TWA: 25 mg/m <sup>3</sup>	_

#### Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH IDLH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

## **Mesures techniques**

Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de protection à fermeture étanche ou Écran de protection du visage Lunettes de

sécurité

Protection des mains Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
Caoutchouc butylique	> 480 minutes	0.7 mm	Protection contre les
			éclaboussures seulement

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

#### **Protection respiratoire**

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

**Type de filtre recommandé :** Filtre à particules conforme à la norme EN 143 Les gaz acides filtre Type E Jaune conforme au EN14387

Date de révision 24-déc.-2021

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

#### Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

État physiqueLiquideAspectIncolore

**Odeur** à type de vinaigre

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

**pH** < 2.5 10 g/L aq.sol

 Point/intervalle de fusion
 16 - 16.5 °C / 60.8 - 61.7 °F

 Point/intervalle d'ébullition
 117 - 118 °C / 242.6 - 244.4 °F

Point d'éclair40 °C / 104 °FTaux d'évaporation0.97 (Butyl Acetate = 1.0)

Inflammabilité (solide, gaz)

Non applicable

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

Supérieures 19.9 vol % Inférieure 4.0 vol %

Pression de vapeur 1.52 kPa @ 20 °C

Densité de vapeur 2.10 Densité 1.048

SolubilitéSoluble dans l'eauCoefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammation427 °C / 800.6 °F

Température de décomposition Aucun renseignement disponible

Viscosité 1.53 mPa.s @ 25 °C

Formule moléculaire C2 H4 O2 Masse moléculaire 60.05

## 10. Stabilité et réactivité

**Danger de réaction** Aucun connu suivant les informations fournies.

**Stabilité** Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Produits incompatibles. Excès de chaleur. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces

chaudes et des sources d'inflammation.

Matières incompatibles Agents oxydants forts, Bases fortes, Métaux

Produits de décomposition Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2), Une décomposition thermique

peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants

**Polymérisation dangereuse** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Réactions dangereuses** Aucun dans des conditions normales de traitement.

## 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

dangereux

Renseignements sur le produit

Renseignements sur les

composants

Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation

Date de révision 24-déc.-2021

\_\_\_\_\_

Acide acétique 3310 mg/kg ( Rat ) - > 40 mg/L ( Rat ) 4 h

**Toxicologically Synergistic** 

**Products** 

Acide acétique

Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Risque de brûlures sévères quelle que soit la voie d'exposition

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Acide acétique	64-19-7	Non inscrit(e)				

Effets mutagènes Non mutagène selon le test d'Ames

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

**Tératogénicité** Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun connu STOT - exposition répétée Aucun connu

**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

L'ingestion cause une enflure grave, une grave lésion aux tissus délicats et un danger de perforation: Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête,

des vertiges, de la fatigue, des nausées et des vomissements

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

# 12. Données écologiques

#### Écotoxicité

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
Acide acétique	-	Pimephales promelas: LC50	Photobacterium	EC50 = 95 mg/L/24h
		= 88 mg/L/96h	phosphoreum: EC50 = 8.8	
		Lepomis macrochirus: LC50	mg/L/15 min	
		= 75 mg/L/96h	Photobacterium	
			phosphoreum: EC50 = 8.8	
			mg/L/25 min	
			Photobacterium	
			phosphoreum: EC50 = 8.8	
			mg/L/5 min	

Persistance et dégradabilité Miscible avec l'eau Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

**Mobilité** Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.

Composant	Log Poctanol/eau
Acide acétique	-0.2

10	D	11 Z 12 2 2
1 4	Données sur	i alimination
10.	DUILICUS SUI	ı Cılılılılatıdı

Méthodes d'élimination Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique

rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

# 14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN2789

Nom officiel d'expédition ACETIC ACID, GLACIAL

Classe de danger 8
Classe de danger subsidiaire 3
Groupe d'emballage II

TMD

No ONU UN2789

Nom officiel d'expédition ACETIC ACID, GLACIAL

Classe de danger 8
Classe de danger subsidiaire 3
Groupe d'emballage II

IATA

No ONU UN2789

Nom officiel d'expédition ACETIC ACID, GLACIAL

Classe de danger 8
Classe de danger subsidiaire 3
Groupe d'emballage II

IMDG/IMO

No ONU UN2789

Nom officiel d'expédition ACETIC ACID, GLACIAL

Classe de danger 8
Classe de danger subsidiaire 3
Groupe d'emballage || |

# 15. Informations sur la règlementation

### Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	notific	ventory ation - Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
Acide acétique	64-19-7	Х	-	Х	ACTIVE		200-580-7	-	-
Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Acide acétique	64-19-7	X	X	X	X	X	X	X	X

#### Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

### Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant	NPRI	Agence Canadienne de	Le Plan de gestion des produits
_		Protection de l'Environnement	chimiques du Canada (CEPA)

Date de révision 24-déc.-2021

## Acide acétique

		(CEPA) - Liste des substances toxiques	
Acide acétique	Part 4 Substance		

## Autres réglementations internationales

#### Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant	substances soumises à	REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses	1907/2006) article 59 - Liste
Acide acétique	-	Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)	-

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

# Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
Acide acétique	64-19-7	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
	- N 040	1 0	D: 11 0 III	<b>.</b>	<u> </u>
Composant	No. CAS	La directive Seveso	Directive Seveso III (2012/18/CE) -	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)

Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Orrective Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
Acide acétique	64-19-7	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Annex I - Y34

## 16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

Date de préparation05-mai-2009Date de révision24-déc.-2021Date d'impression24-déc.-2021

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques.

## Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

# Fin de la fiche de données de sécurité